

CORNÉE

(Diplôme Interuniversitaire de)
Avec Paris 6, Lyon 1

Année universitaire 2021 / 2022

Objectifs : Diffusion des connaissances sur les maladies et les thérapeutiques de la cornée : sciences fondamentales, pathologie génétique et congénitale, pathologie traumatique et iatrogène, pathologie infectieuse, pathologie immunitaire, grands syndromes, pathologies diverses, thérapeutiques médicales, chirurgie cornéenne non réfractive, chirurgie réfractive.

• **Durée** : 1 an **Nombre de places** : 15 pour Strasbourg

• **Droits à payer** :

Inscription à Lyon ou Paris ou **Strasbourg** (selon région d'origine)

➤ **Si inscription unique à ce seul diplôme ou comme 1^{er} DU (si plusieurs DU)**

En 1^{ère} année : droits administratifs (243 €) + droits pédagogiques (*500 € ou **750 € ou ***1000 €)

➤ **Si inscription seconde : comme 2^{ème} ou énième DU (car plusieurs DU)**

En 1^{ère} année : droits administratifs réduits (159 €) + droits pédagogiques (*500 € ou **750 € ou ***1000 €)

- * 500 € en formation initiale (tarif réduit) : internes des hôpitaux et étudiants étrangers en AFS ou AFSA, orthoptistes.
- * 750 € en formation initiale (médecins ophtalmologistes) + en formation continue (prise en charge individuelle)
- * 1000 € en formation continue (prise en charge de l'employeur)

• **Enseignants responsables** :

Professeur Tristan BOURCIER

Service d'Ophtalmologie – Nouvel Hôpital Civil - 1 place de l'Hôpital - BP 426 – 67091 STRASBOURG
☎ 03.69.55.02.70 Mél : tristan.bourcier@chru-strasbourg.fr

Secrétariat : Mme Valérie DOMINIQUE (valerie.dominique@chru-strasbourg.fr)

• **Mode de recrutement** :

- Les candidats devront fournir un CV et une lettre de motivation.
- La validation des candidatures se font, sur le plan scientifique par M. BOURCIER et sur le plan administratif par le bureau des D.I.U. de la Faculté de Médecine de Strasbourg.

• **Public concerné** :

- Médecins ophtalmologistes : internes inscrits au DES d'ophtalmologie, ophtalmologistes libéraux, ophtalmologistes hospitaliers, (assistants, PH), ophtalmologistes salariés ;
- Orthoptistes : orthoptistes hospitalières, orthoptistes libérales.

- **Cours et programme** :

Volume d'heures annuel : 72 heures.

Cours théoriques : 18 heures de Module 1, 19 heures de Module 2, 19 heures de Module 3. 14 heures d'E.D./T.P.

- Module 1 : Sciences fondamentales et pathologies cornéennes I

Lieu : Paris, CHNO des Quinze-Vingts

- Module 2 : Pathologies cornéennes II et traitements médicaux

Lieu : Strasbourg, Nouvel Hôpital Civil

- Module 3 : Chirurgie cornéenne

Lieu : Lyon, Hôpital E. Herriot

Le programme sera fourni ultérieurement.

- **Examens** :

Examen oral : 1 question de cours + 1 cas clinique avec iconographie clinique et paraclinique

Durée : 10 mn/candidat ; note /10.

ADMISSION : note $\geq 10/20$

⇒ En fonction de l'évolution de la situation sanitaire, les modalités d'enseignement sont susceptibles d'être modifiées